



Compte-rendu du CTA 15.10.20

La séance est présidée par Mme Laude, Rectrice de l'Académie de Limoges.

Sont présents pour l'administration : M. Guilbault, Secrétaire Général de l'Académie, M. Fichet, IA DASEN de Creuse, M. Malroux, IA DASEN de Corrèze, Mme Grizon, Secrétaire Générale de la DSDEN 87, Mme Monteil, Mme Tajan, Mme Rieux, Mme Maurin-Dulac.

Les Organisations Syndicales lisent leur déclaration liminaire.

Madame La Rectrice prend la parole pour répondre sur quelques éléments. Elle commence par remercier l'ensemble des personnels pour leur professionnalisme et estime que la rentrée a été réussie, dans la mesure où l'objectif premier était que nos élèves retrouvent le chemin de l'école. Madame La Rectrice estime que beaucoup de points d'ordre national ont été soulevés et qu'il ne lui appartient pas d'y répondre.

Concernant le plan de relance, Madame La Rectrice estime que l'Éducation Nationale n'en est pas écartée : formations, financements complémentaires en vue de places supplémentaires en BTS, 20,5 ETP dans le secondaire pour l'Académie en cette rentrée, réflexion sur des évolutions pour que les formations soient en lien avec les priorités annoncées sur le développement durable notamment. Il y a également un volet important sur le matériel informatique.

M. Guilbault nous informe que des moyens complémentaires en IMP (à hauteur de 60 000 €) et 126 000 € pour le budget de fonctionnement ont été accordés à l'Académie.

Des financements pour le bâti scolaire ont été octroyés aux collectivités et des fonds sont aussi alloués pour le bâti administratif.

Le dispositif « Un jeune – une solution » a également été renforcé pour accompagner les bacheliers sans place.

Sur l'obligation de formation des 16/18, des moyens sont alloués pour créer des formations.

Madame La Rectrice estime que nous sommes dans un moment où le dialogue social est modifié du fait des textes. Elle estime avoir veillé à ce qu'il soit riche entre l'administration et les Organisations Syndicales. Elle estime nous avoir écoutés sur le Projet Académique.

Elle nous propose un Groupe de Travail pour mettre en place le dialogue social suite à la loi Fonction Publique. Elle insiste sur le fait qu'elle souhaite poursuivre les échanges avec les partenaires sociaux.

Pour les Lycées Professionnels, Madame La Rectrice pense que l'accompagnement des équipes sur le terrain se fait dans le meilleur état d'esprit possible.

Elle nous informe de la mise en place d'équipements pour assurer la continuité pédagogique si nécessaire, ainsi que d'une cellule d'urgence de continuité pédagogique (dans le 1D, c'est l'IEN qui contacte le directeur d'école, dans le 2D, c'est le DANE). Nous intervenons pour savoir si cette communication a été adressée aux établissements du premier degré. Madame la Rectrice ne parvient pas à nous apporter une réponse claire sur la question ; il apparaît clairement que l'administration est très éloignée des réalités du terrain ; aucune communication n'ayant été faite sur le sujet dans les écoles primaires de l'Académie.

Nous intervenons sur la Direction d'École : les IA DASEN du 23 et du 19 et la Secrétaire Générale du 87 font un point sur les actions qui ont été mises en place au sein de chaque département. Ils insistent beaucoup sur ce qui est du ressort du Ministère et ce qui peut être traité directement par les départements. La circulaire de 2014 sur la simplification des tâches administratives n'est toujours pas appliquée ! Nous n'entendons pas le discours de l'administration qui dit faire des efforts sur la question.

Les GT se tiennent dans les départements : seule la Haute-Vienne n'a pas intégré les organisations syndicales dans leur composition. Nous demandons à ce que cela change. Nous en avons assez des GT qui font des bilans, nous attendons des actes forts sur la Direction d'école !

Après 2 heures d'échanges sur ces points d'actualité, nous abordons l'ordre du jour.

Nous procédons aux votes sur l'approbation des précédents Procès Verbaux de CTA.

A- Evolution de la carte des formations professionnelles initiales éducation nationale pour la rentrée 2021

M. Guilbault nous présente le document ci-dessous.

TYPE	NOM	VILLE	R2021
LP	RENE CASSIN	TULLE	Ouverture du BTS MANAGEMENT OPERATIONNEL DE LA SECURITE
LP	MAS JAMBOST	LIMOGES	Ouverture d'un CAP MODELES ET MOULES CERAMIQUES
LP	MAS JAMBOST	LIMOGES	Ouverture d'une MC Maquettes et Prototypes
LP	BORT ARTENSE	BORT LES ORGUES	Ouverture d'une FCIL Webmarketing
LYCEE	B DE VENTADOUR	USSEL	Ouverture du DE Conseiller en Economie Sociale et Familiale
LP	DELPHINE GAY	BOURGANEUF	Suite mise en place de la nouvelle famille de métiers 2nde commune Beauté et Bien Etre, capacité BCP à 30 (12 coiffure et 18 ECP) et diminution CAP Coiffure à 15 (1ère année)

LP	J JAURES	AUBUSSON	2ème année CAP ARTS DU TAPIS
LP	J JAURES	AUBUSSON	BCP mise en place deux spéc (1ère) COMMERCE et VENTE
LP	DELPHINE GAY	BOURGANEUF	2ème année CAP Coiffure de 30 à 24
LPO	SIMONE VEIL	BRIVE LA GAILLARDE	3ème année du BCP GA à 24 3ème année du BCP Logistique à 12 3ème année du BCP Transport à 12
Lyc	RAYMOND LOEWY / MAS JAMBOST	LA SOUTERRAINE / LIMOGES	2ème année du DN MADE - deuxième parcours DN MADE de la mention Matériaux (conception et réalisation de produits dans le secteur des céramiques) - 1 groupes de 15
LP	MAS JAMBOST	LIMOGES	Suspension de la première pro Tapisserie d'ameublement
LP	EDOUARD VAILLANT	ST JUNIEN	2ème année BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (CRCI -capacité 15 FI) en mixité de publics
LP	EDOUARD VAILLANT	ST JUNIEN	2ème année BCP Métiers de l'Electricité et de ses environnements connectés (MELEC) Diminution de 24 à 15 élèves
LP	MARCEL PAGNOL	LIMOGES	2eme année BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (ouverture exceptionnelle capacité 24, suite augmentation juillet 1Jeune 1 Solution)
LP	MARCEL PAGNOL	LIMOGES	2ème année BCP GA diminution de 48 à 24 2ème BCP Métiers de la relation client + 24 (+8 ARCU, + 8 VENTE, + 8 COMMERCE)

Mesures complémentaires de rentrée 2020 :

- Création d'une classe passerelle au LPO Simone Veil à Brive
- Création d'un dispositif Tremplin vers le BTS Métiers Management opérationnel de la sécurité au LP René Cassin à Tulle
- Augmentation de la capacité du BTS Commerce International (CI) au lycée A. Renoir à Limoges (+13 places)
- Augmentation de la capacité du BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) au LP Marcel Pagnol à Limoges (+ 12 places)
- Augmentation de la capacité du DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (IMRT) au lycée Valadon à Limoges (+ 5 places)
- Augmentation de la capacité du BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) au lycée Valadon à Limoges (+ 15 places)
- Augmentation de la capacité du BTS Systèmes Numériques (SN) au lycée Turgot à Limoges (+ 3 places)
- Augmentation de la capacité du BTS Etudes de Réalisation d'un Projet de Communication (ERPC) au lycée M Bastié à Limoges (+ 3 places)
- Augmentation de la capacité de la FCIL Fibre optique au lycée M Bastié à Limoges (+ 10 places)
- Création de la MC Maquettes et Prototypes au LP Mas Jambost à Limoges (10 places)

Nous intervenons pour indiquer que nous avons fait le choix l'an dernier de nous opposer à la suspension du niveau 2nde du BAC pro tapisserie et nous avons été reçus en audience à ce sujet. Cette année, la suspension se poursuit sur le niveau première, ce qui est logique mais tout autant déplorable car entraînera la fermeture définitive de la filière l'année prochaine. A noter que 13 élèves sont présents cette année en 1ere et 11 en terminale.

Nous indiquons que nous continuons à nous opposer à cette fermeture car même si le taux de pression est faible, cette section permet de maintenir dans un projet de formation des élèves en voie de décrochage et de leur permettre de réussir dans la filière pour certains d'entre eux.

(c'est le cas dans d'autres filières donc on peut imaginer que ces autres filières vont aussi fermer sous couvert d'un faible taux de pression).

Lors du vote, les OS se prononcent majoritairement en abstention (sauf le SGEN-CFDT qui vote pour).

B- Rentrée 2020: premiers constats, DGH, pour information

Synthèse du constat provisoire 2020 – Effectifs élèves

Premier degré public :

PUBLIC	CONSTAT R2020	CONSTAT R2019	CONSTAT R20 - CONSTAT R19	PREVISION R2020 (faite en oct 2019)	PREV R20 - Constat R19
CORREZE	16 695	17 182	-487	16 948	-234
CREUSE	7 488	7 722	-234	7 613	-109
HAUTE-VIENNE	28 372	28 975	-603	28 578	-397
ACADEMIQUE	52 555	53 879	-1 324	53 139	-740

Second degré public :

PUBLIC	CONSTAT R2020	CONSTAT R2019	CONSTAT R20 - CONSTAT R19	PREVISION R2020 (faite en oct 2019)	PREV R20 - Constat R19
1er CYCLE	28 033	28 219	-186	28 067	-152
2ND CYCLE GT	12 837	12 970	-133	13 141	171
2ND CYCLE PRO	5 109	5 078	31	5 171	93
POST BAC	2 945	2 750	195	2 788	38
EREA	68	63	5	63	0
Total Général	48 992	49 080	-88	49 230	150

Ajustements divisionnaires :

Collèges : 9 ouvertures et 3 fermetures

Lycées : 8 ouvertures et 3 fermetures

Nous intervenons pour savoir si une lecture a été faite de l'augmentation de l'orientation d'élèves vers les filières technologiques. Il nous est répondu que l'Académie s'inscrit dans la même dynamique que le national, c'est à dire une augmentation des orientations vers les premières technologiques notamment en STMG.

C- Bilan école inclusive, pour information

Madame Maurin-Dulac indique que la cellule d'écoute des AESH a été peu mobilisée depuis le début d'année (une vingtaine d'appels).

Elle nous indique qu'il y a 60 PIAL sur l'Académie.

Nous intervenons pour demander où en est le recrutement des AESH référents. Les départements n'ont pas procédé tous de la même façon : certains ont fait le choix de confier la mission à l'enseignant coordinateur, la Haute-Vienne a lancé un appel à candidature.

Il y a 35 AESH référents, l'Académie ayant décidé de ne positionner des AESH référents que sur les PIAL de plus de 20 AESH.

Le Rectorat a prévu d'accompagner les nouveaux recrutés, qu'il y ait une formation entre pairs de façon à répondre mieux aux besoins des élèves. Les AESH seront accompagnés par des actions de formation et la création d'outils.

Il y a environ 5 300 élèves en situation de handicap en cette rentrée 2020.

Devant notre inquiétude quant aux déplacements entre établissements, Madame Maurin-Dulac indique que les distances sont raisonnables entre établissements dans la constitution des PIAL, et que les déplacements demandés sont courts.

Nous soulignons la situation problématique des enseignants référents, notamment en Corrèze où chaque enseignant référent se voit confier pas moins de 280 dossiers ! L'administration nous indique qu'elle va se doter d'un outil qui va leur faciliter les tâches administratives. Ils seront formés à l'utilisation de cet outil.

Nous demandons des précisions sur le fonctionnement du PIAL public/privé à Aubusson. L'administration nous précise que le financement de toutes les AESH est fait par la même ligne budgétaire.

Concernant les masques, M. Guilbault nous précise que la dotation pour les AESH est en cours d'acheminement.

D- Bilan Parcoursup, pour information

Dans Parcoursup, toutes les formations sur lesquelles les jeunes se positionnent n'apparaissent pas (par exemple aides-soignants). Tous les jeunes qui n'ont pas de solution via Parcoursup font l'objet d'appels individuels. Ils trouvent une solution via un changement d'orientation qui n'apparaît pas dans Parcoursup.

La procédure Parcoursup a eu une prolongation de plus de 15 jours pour permettre aux jeunes qui ont eu le bac tardivement de candidater et s'insérer dans une poursuite d'études.

E- Réexamen triennal de l'IFSE au bénéfice des corps infirmiers

L'administration centrale a demandé de réexaminer l'IFSE. L'administration nous propose après discussion une augmentation minimum : + 9 % pour le groupe 1, + 18 % pour les personnels logés, et + 9 % pour les infirmiers non logés.

Le Rectorat augmente donc l'IFSE au-delà de ce que l'administration centrale permettait.

L'UNSA Education, et particulièrement le SNIES, remercie l'administration d'avoir été entendue et écoutée. L'UNSA Education avait argumenté le fait que ce n'était pas acceptable que les collègues en poste d'internat ne perçoivent pas la même indemnité que les postes non logés, ce n'est pas un avantage que d'être logé tant sur le plan professionnel que sur le plan privé (la preuve en est la difficulté à recruter).

La proposition est soumise au vote : l'ensemble des organisations syndicales se positionnent pour.

F -Revalorisation indemnitaire au bénéfice des personnels des corps de la filière sociale

L'administration cherche à se rapprocher des moyennes interministérielles.

Toutes les revalorisations indemnitaires sont revues à la hausse.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

En amont de ce CTA, l'UNSA Education avait transmis au Rectorat les questions diverses suivantes :

- Quand pensez vous régulariser l'indemnité compensatrice, suite à l'augmentation de la CSG, pour les AESH en poste au 31 décembre 2017 dans l'académie ?
- Dans le cadre du constat de rentrée , quels sont les effectifs et leur évolution des enfants dans l'enseignement privé sous contrat ?
- Dans le cadre du constat de rentrée , quels sont les effectifs et leur évolution des enfants dans l'enseignement privé hors contrat ?
- Dans le cadre du constat de rentrée , quels sont les effectifs et leur évolution des enfants en instruction à domicile ?
- Serait il possible d'avoir un document un peu plus exploitable avec des "vrais" tableaux à la place des images ?

- Les ajustements divisionnaires dans le second degré ont eu lieu dans quels établissements et sur quels niveaux ?
- Suite au report des rendez vous de carrière qui n'ont pas pu se faire lors du confinement, où en est-on ? Est-ce que les IPR et IEN auront le temps matériel d'assurer les visites repoussées en même temps que les visites prévues cette année ? Est-ce qu'il va y avoir des difficultés pour certaines disciplines ? Les délais de notification seront-ils respectés ? quid des délais de recours ? L'attribution des notes en temps aura-t-elle lieu en temps en heure pour la campagne de promotion ? Ne risque-t-on pas d'aller vers un embouteillage administratif ?
- Au regard du travail colossal que rencontre les enseignants référents notamment avec multiplication des dossiers à suivre, est-il envisagé la création de postes sur les trois départements de l'académie ?
- Au vu de l'évolution du calendrier des concours en master (passage du concours en fin de M2) les étudiants n'auront plus le statut de fonctionnaire stagiaire et donc plus la paye qui va avec, est-ce avec de tels procédés qu'on va attirer les vocations ? Est-ce que la situation est anticipée ? Quelle est la communication vis à vis des jeunes étudiants ? Quel travail est mené avec l'INSPE ?
- Dans la perspective de l'entretien de titularisation systématique pour tous les admis concours "COVID". Quel accompagnement est prévu ? Afin que les collègues vivent au mieux cette situation.

Au vu de l'heure avancée, l'administration nous demande la possibilité de répondre à ces questions par écrit a posteriori. Nous acceptons.

Après 4 heures d'échanges, la séance est levée.

Pour l'UNSA Éducation,

Anabel ROY
Boris DUNIAU
Laurent Lachaise